
L'an DEUX-MILLE-VINGT-QUATRE, le NEUF du mois de DÉCEMBRE à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 02 décembre 2024.

Présents : Madame VANNI et Messieurs CORRADI, FAVIER, FOURNIER (sauf point 2.1), HEISER, MATELIC, MULLER (sauf point 1.5), MUNIER (sauf point 3.1), ROVIERO et SCHWEIZER (sauf point 1.3).

Membres ayant donné procuration : M. BOLTZ à M. FOURNIER
Mme LAMARQUE à Mme VANNI

Absents excusés : M. SCHWEIZER (au point 1.3), M. MULLER (au point 1.5), M. FOURNIER (au point 2.1) et M. MUNIER (au point 3.1)

Le **Président** ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

1.1 DB 2024-119 - Agence Départementale d'Information sur le Logement - Renouvellement du partenariat Convention triennale pour la période 2025-2027

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de renouveler la convention passée entre l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) et la Communauté de Communes,
- FIXE la participation financière de la CCPOM sur la base d'un forfait de 0,12 €/habitant/an, montant révisable par le conseil d'administration de l'ADIL,
- Et AUTORISE le Président à signer la convention triennale 2025-2027.

1.2 DB 2024-120 - Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat - Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, pour un montant total de 8 611 €, dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat.

1.3 DB 2024-121 - Opération Ravalement de façades - Attribution de subventions (ancien dispositif)

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 1 000 € à un particulier dans le cadre de l'Opération Ravalement de façades (ancien dispositif).

1.4 DB 2024-122 - Opération Ravalement de façades – Attribution de subventions (nouveau dispositif)

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers pour un montant total de 3 000 € dans le cadre de l'Opération Ravalement de façades (nouveau dispositif).

1.5 DB 2024-123 - Campagne d'isolation thermique – Attribution de subventions (ancien dispositif)

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 500 € dans le cadre de la Campagne d'Isolation thermique (ancien dispositif).

1.6 DB 2024-124 - Campagne d'isolation thermique – Attribution de subventions (nouveau dispositif)

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers pour un montant total de 3 500 € susvisée dans le cadre de la Campagne d'Isolation thermique (nouveau dispositif).

2.1 DB 2024-125 - Aide à la rénovation des commerces des centres villes - Attribution de fonds de concours

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 879,22 € dans le cadre de l'aide à la rénovation des commerces.

2.2 DB 2024-126 - Pôle d'Accompagnement des Porteurs de Projets – Convention de mise à disposition du bâtiment par le Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ACCEPTE la mise à disposition par le Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne, au profit de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, du bâtiment (ancien « Bâtiment énergie ») destiné à accueillir un Pôle d'Accompagnement des Porteurs de Projets,
- ACCEPTE cette mise à disposition à titre gratuit, à compter du 04 novembre 2024, pour la mise en place des dispositifs d'accompagnement des porteurs de projets,
- Et AUTORISE le Président à signer la convention à passer à cet effet et les documents y afférant.

3.1 DB 2024-127 - Développement de la pratique cyclable – Aide à l'acquisition de vélos – Versement de l'aide

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 119,80 € à un particulier dans le cadre du dispositif d'aide à l'acquisition de vélos, aux conditions et au bénéficiaire indiqués ci-dessus.

4.1 DB 2024-128 - Convention Territoriale Globale 2021-2025 - Pilotage du projet de territoire Financement du poste de chargé de coopération

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de passer une convention « Pilotage du projet de territoire - Chargé de coopération CTG » pour les années 2024 et 2025, avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle,
- Et AUTORISE le Président à signer cette convention et tous les actes y afférant.

5. INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités
- Tableau de bord financier
- Tableau de bord « Ordures Ménagères »
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades »
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat »
- Tableau de bord « Isolation thermique »
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme »
- Tableau de bord « Petite Enfance »
- Tableau de bord « Action sociale »
- Tableau de bord « Maisons France Services »
- Tableau de bord « Aide aux équipements de développement durable »
- Tableau de bord « Fonds de concours pour la transition écologique et énergétique »
- Tableau de bord « Mobilité »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h20.


Le Président,
Lionel FOURNIER

